



## cours adultes / Fiche d'inscription 2024-2025

rentrée le 9 septembre 2024  
tous nos cours sont limités à 8 participants

À retourner par e-mail à : [bureau.acmge@gmail.com](mailto:bureau.acmge@gmail.com)

Ou par poste à : ACMGE, c/o Fitness New Body, Rue des Allobroges 35, 1227 Acacias

Merci de cocher la case pour le cours qui vous intéresse :

**Cours particuliers** : Il s'agit de cours particuliers de 45 minutes de technique vocale, interprétation, travail de monologues ou encore expression scénique. Un bon moyen d'acquérir rapidement de la technique ciblée et d'avoir les meilleurs conseils pour travailler votre art.

**CHF 65.- le cours ou CHF 600.- les 10 cours**

Vous recevrez des tickets de cours et il suffira alors de réserver vos séances avec le professeur.

**Cours « à la carte »** : si vous êtes inscrit pour un des modules ci-dessous, vous pouvez assister à un cours en commun.

**CHF 65.- le cours ou CHF 600.- les 10 cours**

Vous recevrez des tickets de cours et il suffira alors de réserver vos séances avec le professeur.

**module Chant interprétation et expression scénique : Lundi de 19h00 à 22h15**

Ce cours nous permettra de découvrir ensemble à quel point l'interprétation est au cœur de la comédie musicale. Comment transmettre nos émotions au service d'une œuvre et trouver justesse et sincérité. Ce cours sera aussi l'occasion d'aborder l'histoire de la comédie musicale à travers la complexité de ses personnages et de leurs intrigues.

Cette année au programme : **Priscilla Folle du Désert / The Scarlet Pimpernel / Brel is alive and well he lives in Paris / Rent.**

**CHF 2'300.- pour l'écolage annuel, ou CHF 230.- par mois de septembre à juin**

(cours particuliers disponibles sur demande, CHF 55.-/45min )

**module « Nos jeunes artistes » : mardi de 19h00 à 22h00**

Vous avez entre 17 et 26 ans, vous avez toujours aimé et pratiqué la Comédie musicale ? Vous êtes 1 jeune artiste confirmé/e, ce cours est pour vous !

Chant – Danse – Théâtre, cette année au programme **Descendants + Starmania**

**CHF 2'300.- pour l'écolage annuel, ou CHF 230.- par mois de septembre à juin**

(cours particuliers disponibles sur demande, CHF 55.-/45min )

**Atelier chansonniers : mardi de 20h15 à 22h15, 1 semaine sur 2, dès mardi 17 sept. 2024**

Vous voulez juste chanter pour chanter, en petit groupe, mais quand même harmoniser et oser quelques solos.

Cette année nous vous proposons **Les Michel s'emmêlent**. Michel Sardou, CM Je vais t'aimer / Michel Fugain, Le Big Bazar / Michel Berger, CM Résiste.

**CHF 900.- pour l'écolage annuel, ou CHF 90.- par mois de septembre à juin** (ou à la carte, voir ci-dessus)

(cours particuliers disponibles sur demande, CHF 55.-/45min )

**module Technique vocale : mercredi de 19h15 à 21h45**

Le chant est évidemment au cœur de la comédie musicale. Et quoi de plus passionnant que de mettre la technique vocale au service de cet art si riche, qui a su se nourrir de tous les styles et de toutes les époques pour créer sa propre technique. Nous en découvrirons ensemble les rouages pour adapter notre chant (respiration, placements, diction, résonance, accroche, projection) à la complexité de la comédie musicale. Nous aborderons aussi l'histoire et la stylistique comédie musicale.

Au programme cette année : **Sondheim, Webber, Schoenberg / Into The Woods, Sweeney Todd, Evita, Le Fantôme de l'Opéra, Miss Saigon, Pirate Queen**

**CHF 2'000.- pour l'écolage annuel, ou CHF 200.- par mois de septembre à juin**

(cours particuliers disponibles sur demande, CHF 55.-/45min )

**module Chorégraphie chantée : Jeudi de 19h00 à 22h00**

Que serait la Comédie musicale sans cet art si particulier qu'est la « chorée chantée » ? Vibrer à l'unisson pour travailler en harmonie, utiliser sa voix et son corps aux rythmes swing, jazz, rock, cabaret de la comédie musicale ... pour toucher du doigt l'art total. Chant harmonisé et danse comédie musicale au programme de ce cours pour recréer ensemble les plus beaux tableaux du musical !

Cette années 2 thèmes à choix : **We will rock You** (les standards de Queen) et/ou **Chicago** (mythique comédie musicale).

Il est possible de faire chant et danse sur 1 des thèmes ou alors les 2 thèmes en chant, à vous de décider.

**CHF 2'300.- pour l'écolage annuel, ou CHF 230.- par mois de septembre à juin**

(cours particuliers disponibles sur demande, CHF 55.-/45min )

**module « un art total » ! : 16 samedis de 10h00 à 12h15 et 13h00 à 16h30**

**Aux dates suivantes : 14 sept, 28 sept, 12 oct, 2 nov, 16 nov, 30 nov, 14 déc, 18 janv, 1<sup>er</sup> fév, 16 fév, 8 mars, 22 mars, 5 avril, 3 mai, 10 mai, 24 mai.**

Chant, danse et théâtre, trois disciplines pour créer un art total : La Comédie musicale ! Ce module sera l'occasion de travailler des rôles du répertoire sur des sections complètes ! Une scène, une chanson et un numéro d'ensemble pour perfectionner la cohérence d'un personnage sur les trois disciplines ! Un cours qui nous plonge au vif du sujet ! Cette année au programme **Wicked** et **Heather's**

**CHF 2'000.- pour l'écolage annuel, ou CHF 200.- par mois de septembre à juin**

(cours particuliers disponibles sur demande, CHF 55.-/45min )

**module « théâtre musical » : 16 dimanches de 10h00 à 12h15 et 13h00 à 16h30**

**Aux dates suivantes : 22 sept, 6 oct, 20 oct, 10 nov, 24 nov, 8 déc, 5 janv, 12 janv, 26 janv, 9 fév, 2 mars, 16 mars, 30 mars, 13 avril, 18 mai, 15 juin**

Pour ce cours de chant, harmonie, théâtre et mise en scène, cette année notre cours « un an une décennie » se penche sur 1998-2008 sur l'âge d'or du franco-pop genre. Venez redécouvrir **Notre Dame de Paris**, **Les 10 commandements**, **Roméo et Juliette** et **Le Roi soleil**. Nous pourrons monter notre comédie musicale originale.

**CHF 2'000.- pour l'écolage annuel, ou CHF 200.- par mois de septembre à juin**

(cours particuliers disponibles sur demande, CHF 55.-/45min )

**Spectacle**

Nous prévoyons chaque année un concert de Noël ainsi qu'un grand spectacle au mois de Juin. Les dates seront communiquées à la rentrée.

**Lieu des cours** : ACMGE, c/o Fitness New Body, Rue des Allobroges 35, 1227 Acacias

**COORDONNÉES** :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

e-mail \_\_\_\_\_ n° portable \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Problèmes de santé, allergies, intolérances, etc. : \_\_\_\_\_

j'ai pris connaissance du règlement interne et des conditions générales ci-après

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature : .....

**Règlement interne et conditions générales 2024-2025** voir page 3.

## **Règlement interne et conditions générales 2024-2025 :**

**Inscription :** L'année scolaire débute le lundi 9 septembre 2024 et se termine le 22 juin 2025.  
Les dates des répétitions obligatoires pour les spectacles vous seront communiquées à la rentrée.

### **Paiement Écolage et Frais administratifs :**

Des frais administratifs de CHF 20.- sont dus à l'inscription.

Les écolages sont fixés sur une base annuelle et sont payables en 10 mensualités, de septembre à juin, en début de mois et au plus tard le 5, sur le compte de l'ACMGE. Un ordre permanent faciliterait la régularité.

Il est possible de régler la totalité en une fois, en septembre.

Une réduction de 10% est prévue pour la 2<sup>ème</sup> personne d'une même famille.

En cas de rappel pour retard de paiement, CHF 20.- seront facturés.

Le montant des écolages tient compte des vacances scolaires et jours fériés officiels, durant lesquels l'école est fermée.

A réception du bulletin d'inscription, nous vous enverrons une confirmation accompagnée des coordonnées bancaires pour vous acquitter d'un acompte de CHF 130.-, ce qui garantira la place du participant. Cette somme sera déduite de l'écolage de septembre 2024.

Nous n'envoyons pas de facture, l'inscription fait foi.

Il est possible d'effectuer un cours d'essai à CHF 60.- pour 2h de cours ou CHF 80.- pour 3h. Ce forfait sera alors déduit de la 1<sup>ère</sup> mensualité due.

### **Conditions de résiliation :**

Une annulation d'inscription doit être faite par courrier à la Direction.

- Avant le 01 novembre 2024, vous devrez alors régler 2 mois de désistement.
- Dès le 01 novembre 2024, le cours est dû intégralement jusqu'en juin 2025.
- En cas de force majeure, une rupture de contrat pourra vous être proposée par la Direction, avec 3 mois de dédit.

### **Assurances :**

Les participants doivent être couverts par une assurance Responsabilité Civile et une assurance accidents. Les risques ne sont pas couverts par l'ACMGE.

### **Suivi des cours :**

L'équipe pédagogique s'engage à offrir un enseignement de qualité, c'est pourquoi nous souhaitons que vous assistiez régulièrement aux cours, de septembre jusqu'à fin juin.

Les répétitions pour les spectacles (Noël et fin d'année) sont obligatoires ; les dates seront communiquées à la rentrée.

### **Accès aux cours et locaux :**

Une tenue confortable, des cheveux attachés et une bouteille d'eau sont indispensables.

Il est demandé à chacun de respecter la propreté et l'intégrité des locaux.

La nourriture et les boissons, à l'exception des bouteilles d'eau, ne sont pas autorisées à l'intérieur des salles de cours.

Un élève peut se voir refuser l'accès aux répétitions pour les raisons suivantes :

- Comportement inadéquat
- Non-respect du règlement de l'ACMGE
- Arrivées tardives successives sans motif valable

La Direction décline toute responsabilité en cas d'objets oubliés ou volés au sein de l'école.